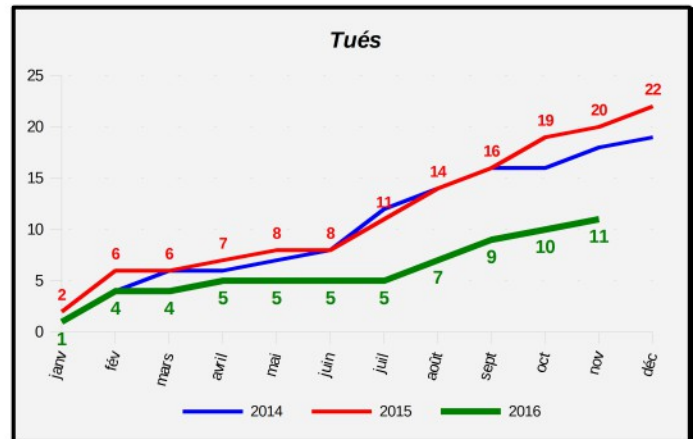
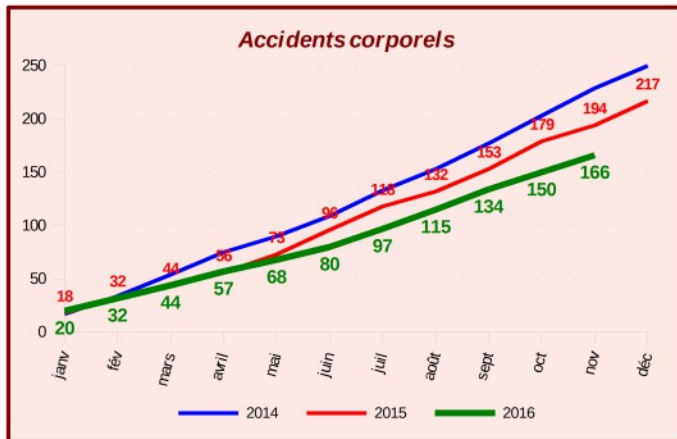


Le bilan de l'accidentalité du mois

| | Accidents corporels | Tués | Blessés | dont Blessés hospitalisés |
|----------------------|---------------------|----------|------------|---------------------------|
| Novembre 2016 | 16 | 1 | 23 | 6 |
| Novembre 2015 | 15 | 1 | 15 | 6 |
| Évolution | + 1 | 0 | + 8 | 0 |

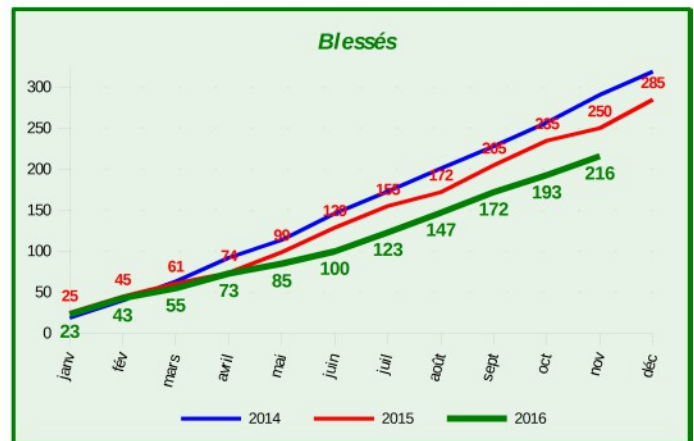
L'évolution depuis le début de l'année



En Corrèze le mois de novembre 2016 a enregistré 16 accidents corporels ayant fait 1 tué et 23 blessés dont 6 hospitalisés.

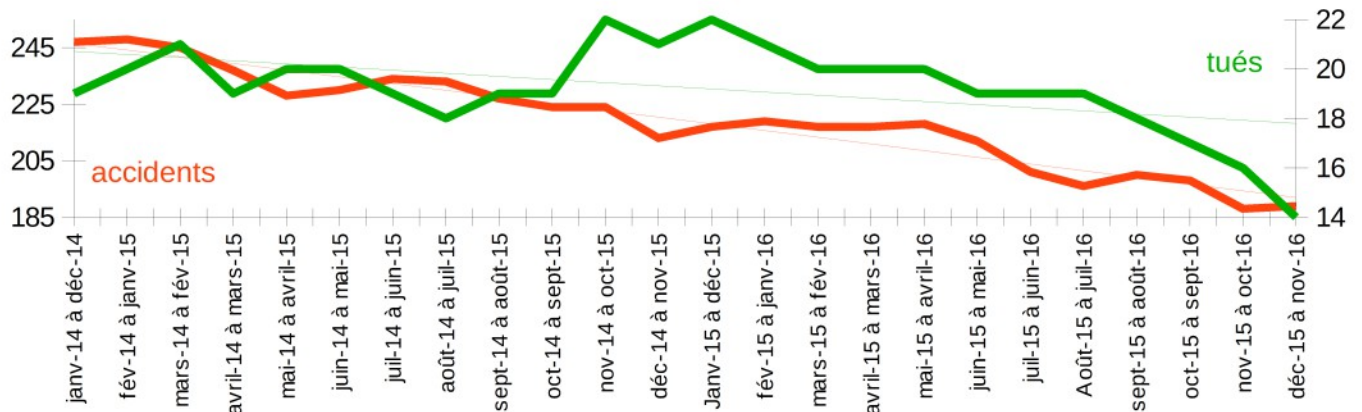
Le bilan provisoire de l'année 2016 fait état de :

- 166 accidents corporels (-14 % / 2015)
- 11 tués (-9 / 2015)
- 216 blessés (-13 % / 2015)



Evolution des accidents et des tués sur 12 mois glissants

En effectuant une analyse sur 12 mois glissants, on constate globalement une diminution du nombre d'accidents corporels et de tués.



Le conseil du mois**Conduite et conditions hivernales de circulation :****S'informer des conditions météorologiques**

Avant de prendre la route, il est recommandé de se renseigner sur les conditions météorologiques ([Météo France](#)) et de circulation ([Bison Futé](#)) sur l'ensemble du trajet.

En cas de vigilance orange (neige ou verglas), mieux vaut différer son départ, voire l'annuler en cas de vigilance rouge ou de circulation bloquée.

Vérifier l'état général du véhicule

La fiabilité technique du véhicule est essentielle pour la conduite sur neige. Vérifier notamment la pression des pneus, les feux de signalisation, la batterie et les essuie-glaces.

Avant de démarrer, s'assurer aussi de la bonne visibilité à travers le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs.

Enfin, en cas de zone enneigée, équiper de préférence son véhicule de pneus adaptés à la conduite sur neige pour garantir une meilleure adhérence à la route.

Conduire en hiver nécessite d'adapter son comportement de conduite, en plus de respecter les règles de sécurité routière (port de la ceinture, limitation de vitesse...) :

- Laisser la priorité aux chasse-neiges et engins de salage : tout dépassement est interdit
- Augmenter les distances de sécurité : neige et verglas augmentent la distance de freinage
- Éviter toute manœuvre brutale, notamment sur route verglacée
- Adapter sa vitesse aux circonstances
- Anticiper les risques et donc les freinages en repérant les zones à risques : ponts, sous-bois...
- Allumer les feux de croisement : les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés en cas de chute de neige
- Prévoir des pauses toutes les 2 heures, voire plus fréquemment : les conditions de circulation en hiver fatiguent davantage le conducteur
- En cas de verglas, équiper son véhicule de pneus spéciaux
- En cas de violentes bourrasques de neige et de mauvaise visibilité, mieux vaut s'arrêter sur le bas-côté, feux de détresse allumés et attendre les secours dans la voiture

Actualité pour les deux roues-motorisés :

À partir du dimanche 20 novembre 2016, le port des gants certifiés est obligatoire pour les conducteurs et passagers (même mineurs) des deux ou trois-roues motorisés. Dans ce contexte, la Sécurité routière lance une nouvelle campagne, rappelant aux usagers et passagers de scooters et motos la valeur de leurs mains et la nécessité de les protéger, en portant des gants.

Les actions du mois

- **Module conduite pour les seniors à Beynat : vendredi 18 novembre**

Un nouveau module à destination des seniors en tant qu'usagers de la route, a été présenté auprès du club « Génération Mouvements » de Beynat le vendredi 18 novembre. Très souvent nécessaire, voir indispensable, la voiture reste plus que jamais un outil d'autonomie, et d'ouverture vers la société. Aller chez le médecin, ou chez ses enfants, faire ses courses, autant de moments qui passent par l'usage utile d'un véhicule.



La vocation de cette action de sensibilisation est de permettre la conduite plus longtemps dans les meilleures conditions possibles. Le module mis en place sur une journée et se décline en deux volets. La matinée fût dédiée à l'intervention de madame Laura Bessaguet, neuro-psychologue à l'hôpital de Tulle, qui a décrypté les aspects humains et sensoriels de la conduite et des effets sur ceux-ci de l'âge, en vue mieux les connaître et donc mieux les appréhender. L'après-midi a quant à lui permis de développer l'aspect plus technique de la conduite, à travers une révision participative du code la route.

- **Séminaire des coordinateurs de sécurité routière à la DSCR Paris : jeudi 24 novembre**



Le 24 novembre, la Direction de la circulation et de la sécurité routière (DSCR) a réuni l'ensemble des coordinations de métropole et d'outre-mer, au sein de l'immeuble Garance au Ministère de l'Intérieur. Cette rencontre a réuni plus d'une centaine de personnes. Le délégué interministériel de la sécurité routière, Emmanuel Barbe a ouvert cette journée par un discours. Si les chiffres de l'accidentalité en 2016 reculent légèrement par rapport à 2015, il convient cependant de rester très prudent en raison de la problématique croissante de l'usage du téléphone au volant.

Cette journée très riche en actualités s'est articulée autour de deux tables rondes :

- Le risque routier professionnel : l'accident de la circulation est la première cause d'accident du travail. Divers intervenants institutionnels ou privés étaient présents pour intervenir à la fois sur les enjeux, mais aussi sur les pistes de travail liées à cette question.
- Les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière « IDSR » : Le volontariat constitue la force vive de l'action de la mission de Sécurité Routière au niveau départemental. Cette implication et ce rôle reconnus sont plus que jamais nécessaires face aux enjeux de l'accidentalité. Comment développer et animer le volontariat à travers le réseau des IDSR, quels axes de motivation et reconnaissance ? Tels furent quelques-unes des questions abordées dans le cadre de cette discussion.

La journée fut en outre l'occasion de faire une analyse sur les approches comportementales des conducteurs sur l'année 2015, de faire un retour sur l'action « La Route se partage », et a permis de sensibiliser les l'actualité institutionnelle et réglementaire : éthylotests anti-démarrage, plaques motos, vitres teintées...

- **Intervention au centre pénitentiaire d'Uzerche : mardi 29 novembre**



Le 29 novembre, la mission sécurité routière a participé à une action de sensibilisation au sein du centre pénitentiaire d'Uzerche. Organisée par le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) de la Corrèze, cette action s'inscrit dans une démarche plus large qui comprend notamment l'apprentissage et la présentation à l'examen du code de la route. Le but de l'après-midi était de faire prendre conscience aux 14 participants du nécessaire respect des règles inscrites au code de la route.

La mission sécurité routière a animé deux ateliers différents. Le premier était dédié à la valise alcool : après un rappel de la réglementation existante, diverses questions ont été abordées, par exemple celle de la dose alcool ou celle des effets de l'alcoolémie. Le second atelier a permis grâce au simulateur de conduite quatre roues de mettre en pratique les enseignements du code de la route.

L'Association Française des Traumatés Crâniens était représentée et a effectué une sensibilisation sur les traumatismes liés à l'accident. À travers des vidéos et des témoignages, les détenus ont participé à un débat pour que les comportements puissent évoluer. L'accident et ses conséquences sont expliqués à travers le vécu de la victime elle-même, mais aussi de son entourage.

Ce moment de partage fut constructif et a permis une prise de conscience des participants sur l'importance du comportement et du respect des règles de conduite pour la sécurité de tous.

Ces moments d'échange ont permis de souligner l'importance du respect des règles de conduite pour la sécurité de tous.

- **Forum des intervenants départementaux de la sécurité routière : mercredi 30 novembre**



Le forum annuel des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) s'est tenu le 30 novembre au CFA des Treize Vents de Tulle. 32 IDSR avaient répondu présents à cette invitation pour une journée qui s'est organisée autour de trois moments forts.

Au cours de la matinée, un état des lieux de l'accidentalité en Corrèze depuis le début de l'année 2016 a été dressé par l'observatoire départemental de l'insécurité routière. Les indicateurs sont favorables avec une diminution des tués et des blessés sur la même période 2015.

La mission sécurité Routière a souhaité cette année mettre en avant le film « Tout est permis ». Les images recueillies par Coline Serreau dressent un portrait des mauvaises habitudes prises sur les routes, à travers des témoignages variés provenant aussi bien d'automobilistes infractionnistes, d'avocats, d'experts, d'associations ou de représentants des forces de l'ordre. La projection d'extraits de ce film a été ponctuée d'échanges et de commentaires sur les séquences visualisées. Alcool, vitesse, téléphone au volant, les thèmes traités ont été variés.

Le comportement est clairement identifié comme la clé de voûte de la lutte contre la prise de risques au volant. Au cours des échanges, les IDSR ont pu partager la richesse collective de leurs expériences et de leurs compétences sur le comportement.

Durant l'après-midi, un bilan des actions menées depuis le début de cette année 2016 a été présenté. Cette synthèse a permis de voir la richesse des interventions effectuées grâce et avec l'aide des IDSR.

Monsieur Pascal Rippol-Dausa est également intervenu pour parler des actions deux roues motorisés qu'il a conduites avec monsieur Samuel Vidal durant l'année en tant que chargés de mission deux roues motorisés.



Cette présentation a été ensuite complétée par un éclairage sur les actions prévues sur la fin de l'année 2016 et projetées en 2017. Tout aussi variées, elles feront également appel au bénévolat, à la disponibilité et motivation des IDSR et de nos partenaires habituels.

L'agenda de la sécurité routière

| | |
|----------------------------------|---|
| Le 1er et 2 décembre 2016 | Pièce de théâtre « cocktail à gogo » dans les lycées de : Bort les Orgues, Egletons, Brive (Cabanis) et Tulle (René Cassin, CFA des 13 Vents et CFA Bâtiment) Contact : Sécurité routière 05 55 21 83 70 |
| Le 9 et 10 décembre 2016 | Relais Calmos à Brive sur le parking de carrefour Contact : FPMC 06 62 79 35 90 |
| Le 14 décembre 2016 | TGI de Tulle Ordonnances pénales Contact : Sécurité routière 05 55 21 83 70 |
| Le 17 décembre 2016 | Distribution de sacs sur les marchés de Tulle, Brive et Ussel Contact : Sécurité routière 05 55 21 83 70 |